COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DE NOUVEAUX BÂTIMENTS AUX ÉCOCENTRES POUR MAXIMISER LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE

Granby, le 29 novembre 2016 – La MRC de La Haute-Yamaska et la Corporation de gestion des matières résiduelles de La Haute-Yamaska (COGEMRHY) ont procédé ce matin à l'inauguration des nouveaux bâtiments qui ont été aménagés au cours des derniers mois aux écocentres à Granby et Waterloo. Construites au coût de 751 000 $, ces infrastructures doivent permettre d'augmenter le démantèlement d'encombrants, le réemploi et servir d'espace d'entreposage.

D'une dimension de 2 500 pieds carrés, le bâtiment à Granby abrite plusieurs équipements et est pourvu de stations de travail pour le démantèlement. Divans, causeuses, poussettes pour enfants, calorifères ne sont que quelques exemples de matières qui y sont démantelées pour être acheminées aux différentes filières de recyclage. En effectuant ce travail, les écocentres maximisent le tri de matières comme le métal, le bois et le tissu. « De plus, avec les activités reliées au démantèlement, les écocentres sont en mesure d'offrir des stages dans un milieu de travail concret à des jeunes issus de divers programmes. Cette dimension sociale s'allie parfaitement avec notre mission environnementale », explique M. Gilles Pelletier, directeur général de COGEMRHY.

À Waterloo, le bâtiment, un peu plus petit, soit de 550 pieds carrés, sert à l'entreposage des produits électriques et électroniques, des fluorescents, du concentrateur à polystyrène et des matières destinées au réemploi. « Avec les nouveaux bâtiments, les écocentres font le gain d'un espace de travail important. Plusieurs opérations étaient auparavant effectuées à l'extérieur beau temps, mauvais temps. Avoir tous les outils à portée de main et travailler dans un environnement contrôlé vont permettre aux écocentres d'augmenter le démantèlement et le réemploi comme les matières seront à l'abri des intempéries », précise M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

L'ajout des infrastructures s'avérait également nécessaire pour supporter la hausse de l'achalandage et du tonnage des matières récupérées aux écocentres. Bien que l'année 2016 ne soit pas terminée, les statistiques actuelles démontrent que la demande est toujours croissante. Entre janvier et octobre, la fréquentation est en hausse de 17,7 % comparativement à 2015. Au cours des années précédentes, les écocentres ont augmenté leurs heures d'ouverture et assoupli les modalités d'accès pour les industries, commerces et institutions afin de favoriser l'achalandage et assurer la récupération d'une plus grande quantité de matières.

Les nouveaux bâtiments sont équipés d'un espace dédié au réemploi afin de donner aux matières en bon état un second usage. L'Espace du réemploi reste à être aménagé et doit ouvrir ses portes au cours de l'année 2017 à Granby et Waterloo.

Les écocentres sont accessibles à tous les résidents et les industries, commerces et institutions de la Haute-Yamaska. Il est possible de consulter les modalités d'accès et la liste des matières acceptées sur le site Web de la MRC à www.haute-yamaska.ca, sous l'onglet Matières résiduelles, à la page Écocentres.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239